

**Lettre de candidature à l'acquisition d'un terrain  
Quartier COTE PAVÉE-LIMAYRAC 2 à TOULOUSE**

Après avoir pris connaissance de l'appel à candidature, notamment du calendrier général de l'opération de cession Vente de terrains Quartier COTE PAVÉE –LIMAYRAC 2 , du plan d'ensemble, du plan des lots, des faisabilités, étude de sol, du modèle de promesse de vente ainsi que la lettre type de candidature et autres documents mis à disposition :

- Sous forme dématérialisée : à télécharger sur le site internet :

<https://bit.ly/2zK1ZEm>

*Tableau à compléter avec vos coordonnées*

<i>Candidat Acquéreur 1</i>		<i>Candidat Acquéreur 2</i>	
	<b>NOM</b>		
	<b>NOM de « jeune fille »</b>		
	<b>Prénoms</b>		
	<b>Lieu de naissance</b>		
	<b>Date de naissance</b>		
	<b>Nationalité</b>		
	<b>Situation professionnelle</b>		
	<b>Téléphone mobile</b>		
	<b>Téléphone fixe 1</b>		
	<b>Téléphone fixe 2</b>		
	<b>Courriel</b>		
<b>Adresse postale</b>			
<b>Situation matrimoniale - Rayer la mention inutile</b>			
Célibataire/divorcé/veuf - non tenu par un PACS		Célibataire/divorcé/veuf - non tenu par un PACS	
Célibataire/divorcé/veuf - tenu par un PACS		Célibataire/divorcé/veuf - tenu par un PACS	
Marié sans contrat de mariage		Marié sans contrat de mariage	
Marié avec contrat de mariage		Marié avec contrat de mariage	

**Déclare(nt), après analyse du dossier de candidature relatif à la vente des terrains suivants :**

**LOT 2** : terrain cadastré Section 808 AE 24 et 25, sis 21 et 23 rue Cambigue à Toulouse, d'une superficie totale de 570 m<sup>2</sup> (294+276m<sup>2</sup>), bénéficiant d'une surface maximale de plancher de 396m<sup>2</sup>.

**LOT 3** : terrain cadastré Section 808 AE 155, sis 10 rue Cambigue à Toulouse, d'une superficie de 248 m<sup>2</sup>, bénéficiant d'une surface maximale de plancher de 220m<sup>2</sup>.

**LOT 4** : terrain cadastré Section 808 AE 138, sis 16 rue Cambigue à Toulouse, d'une superficie de 366 m<sup>2</sup>, bénéficiant d'une surface maximale de plancher de 240m<sup>2</sup>.

**LOT 5** : terrain cadastré Section 808 AE 143, sis 6 rue Raynaud à Toulouse, d'une superficie de 259 m<sup>2</sup>, bénéficiant d'une surface maximale de plancher de 250m<sup>2</sup>.

**LOT 6** : terrain cadastré Section 808 AE 142, sis 8 rue Raynaud à Toulouse, d'une superficie de 326 m<sup>2</sup>, bénéficiant d'une surface maximale de plancher de 220m<sup>2</sup>.

**Me/nous porter candidat(s) pour l'acquisition du LOT**

**En vue de la réalisation d'une maison individuelle.**

**J'ai/nous avons bien compris les principes suivants :**

- *Un seul choix est possible par candidature.*
- *Si un candidat est intéressé par plusieurs terrains, chaque terrain devra faire l'objet d'une lettre de candidature autonome (une ou plusieurs lettres de candidatures peuvent être déposées : **1 pli pour chaque lot**); ceci sous peine d'invalidité de la candidature.*
- *Un candidat peut acquérir une ou plusieurs parcelles.*
- *L'attribution se fera en fonction du montant du prix proposé, et sur ce critère unique. En cas de prix identique, le candidat sera choisi en fonction des caractéristiques des conditions suspensives choisies ; précision étant ici faite que seules les conditions relatives à l'obtention du Permis de Construire et d'un financement bancaire seront acceptées.*
- *Toulouse Métropole Habitat se réserve la faculté de ne pas vendre si le prix proposé est en dessous du prix de réserve du vendeur.*
- *La vente n'interviendra qu'aux conditions énoncées aux termes de la promesse de vente et du dont j'ai/ nous avons parfaite connaissance pour les avoir étudiés avec toutes les autres pièces du dossier de candidature.*
- *Je serai informé par courrier postal du sort donné à ma candidature. Aucun autre support d'information ne sera utilisé.*

Le Prix d'achat proposé, ferme et définitif pour le terrain en question s'élève à :

..... euros (en lettres) TTC

..... euros (en chiffres) TTC.

Ce prix s'entend, hors frais d'acte d'achat et d'acte de prêt.

Ce prix sera intégralement payable le jour de la signature de l'acte authentique qui constatera le transfert de propriété du terrain.

Mon/Notre offre demeurera conditionnée à la réalisation des seules conditions suspensives suivantes.

Je souhaite bénéficier de la condition suspensive d'Obtention du Permis de Construire purgé de tout recours des tiers.

Je souhaite bénéficier de la condition suspensive d'obtention du prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- montant maximum : ..... euros
- taux maximal : ..... %
- une durée : ..... ans

Je joins **une simulation bancaire** respectant ces conditions.

Dûment complété, lu et approuvé :

Pour le candidat acquéreur 1	Pour le candidat acquéreur 2
Fait à	Fait à
Le	Le
Signature	Signature

**Nb : Lettre de candidature (au choix) :**

- à adresser en lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) effectivement reçue par l'Etude d'Huissiers ci-dessous, au plus tard le 20/07/2020. Attention l'enveloppe cachetée devra être mise dans une deuxième enveloppe pour l'envoi à l'étude d'Huissiers par LRAR
- à remettre directement en main propre à l'Etude d'Huissiers ci-dessous indiqué, entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 20 juillet 2020 à 18 heures.  
Il sera remis au candidat un récépissé de remise de son pli

**(Mention ci-dessous sur l'enveloppe OBLIGATOIRE) :**

Etude d'Huissiers IACONO DI CACITO-MARTY  
« Vente de Terrains –QUARTIER COTE PAVEE –LIMAYRAC 2-TOULOUSE METROPOLE HABITAT »  
**Ne pas ouvrir**  
22 rue Croix Baragnon  
31000 TOULOUSE

Dans le cadre des mesures gouvernementales, contre la propagation du virus COVID 19, l'étude d'huissiers vous assure le respect des règles imposées relatives à la réception du public ; et en sa qualité d'officier public ministériel, l'huissier est le seul à vous garantir la réalité des date et heure de la remise.

*Les informations recueillies à travers ce formulaire sont destinées à la candidature des acquéreurs d'un terrain mis en vente par Toulouse Métropole Habitat, et font l'objet d'un traitement par Toulouse Métropole Habitat. Celui-ci se fonde sur les intérêts légitimes de TOULOUSE METROPOLE HABITAT afin de permettre au vendeur de connaître l'identité des candidats acquéreurs de ses biens.*

*La fourniture des données revêt un caractère contractuel et obligatoire des réponses. A défaut, la candidature ne sera pas retenue. Ces données seront conservées 5 ans et ne seront accessibles qu'au service vente de la Direction syndic et transactions immobilières et au notaire de Toulouse Métropole Habitat.*

*Conformément à la loi dite « informatique et libertés » 78-17 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du parlement Européen et du conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès que vous pouvez exercer à l'adresse courriel [dpo@anaxil.fr](mailto:dpo@anaxil.fr) en justifiant de votre identité, de droits de rectification, d'effacement et de limitation, que vous pouvez exercer en vous adressant et en justifiant de votre identité par courriel à l'adresse [donneespersonnelles@tm-habitat.fr](mailto:donneespersonnelles@tm-habitat.fr). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (CNIL).*